

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL METHYL 3-(METHYLTHIO) PROPIONATE**

Date de révision: 06.03.2025

Code du produit: 272000

Page 1 de 9

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

NATURAL METHYL 3-(METHYLTHIO) PROPIONATE

Nom de la substance: NATURAL METHYL 3-(METHYLTHIO) PROPIONATE  
N° CAS: 13532-18-8  
N° CE: 236-883-6

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques -  
Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: Axxence Aromatic GmbH  
Rue: Tackenweide 28  
Lieu: D-46446 Emmerich am Rhein  
Téléphone: + 49 2822 68561 0  
E-mail: info@axxence.com  
Interlocuteur: Safety Team  
E-mail: safety-documentation@axxence.com  
Internet: www.axxence.de  
Service responsable: Safety Management

Téléfax: + 49 2822 68561 39

Téléphone: + 49 2822 68561 0

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:**

+49 2822 68561 99

**Information supplémentaire**

National emergency contact FR: French National Products and Composition Database (B.N.P.C.); French  
Poison and toxicovigilance Centre Network Centre Antipoison de Nancy, CHU de Nancy, Hôpital Central, 29  
avenue du Maréchal de Lattre de Tassignyl, 53035 NANCY Cedex + 33383852192 or +33145425959  
bnpc@chru-nancy.fr <http://www.centres-antipoison.net/>

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Acute Tox. 4; H302

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Mention** Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

**Conseils de prudence**

P264 Se laver Mains soigneusement après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de  
malaise.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL METHYL 3-(METHYLTHIO) PROPIONATE**

Date de révision: 06.03.2025

Code du produit: 272000

Page 2 de 9

P330 Rincer la bouche.  
P501 Éliminer le contenu/récepteur dans Déchets organiques.

**2.3. Autres dangers**

Cette substance n'est pas répertoriée comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) dans la liste des candidats conformément à l'article 59 de REACH.

Cette substance n'est pas identifiée comme substance extrêmement préoccupante (SVHC) et n'est pas soumise à autorisation selon REACH, annexe XIV.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1. Substances**

Formule: C5 H10 O2 S  
Poids moléculaire: 134,2 g/mol

**Composants pertinents**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
13532-18-8	NATURAL METHYL 3-(METHYLTHIO) PROPIONATE			100 %
	236-883-6			
	Acute Tox. 4; H302			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité	
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA			
13532-18-8	236-883-6	NATURAL METHYL 3-(METHYLTHIO) PROPIONATE	100 %	
	par voie orale: DL50 = <544 mg/kg			

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des mesures de premiers secours****Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais.

**Après contact avec la peau**

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Après contact avec les yeux**

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

**Après ingestion**

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau. Traitement médical nécessaire.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL METHYL 3-(METHYLTHIO) PROPIONATE**

Date de révision: 06.03.2025

Code du produit: 272000

Page 3 de 9

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Pour le nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

**Préventions des incendies et explosion**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Fabrication de: - Produits d'assainissement de l'air - Parfums, produits parfumés - Produits pharmaceutiques -

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL METHYL 3-(METHYLTHIO) PROPIONATE

Date de révision: 06.03.2025

Code du produit: 272000

Page 4 de 9

Cosmétiques, produits de soins personnels - Substances aromatisantes - Autres

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

##### 8.1. Paramètres de contrôle

##### 8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

###### Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

###### Protection des mains

Modèle de gants adapté: NBR (Caoutchouc nitrile) + CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène)

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

###### Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

###### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

##### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide  
Couleur:

###### Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation:	non déterminé	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	181 °C	
Inflammabilité:	non déterminé	
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé	
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé	
Point d'éclair:	72 °C	ASTM D 3278
Température d'auto-inflammation:	Non déterminé.	
Température de décomposition:	non déterminé	
pH-Valeur:	non déterminé	
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	pratiquement insoluble	
Solubilité dans d'autres solvants non déterminé		
Coefficient de partage n-octanol/eau:	0,84	
Pression de vapeur: (à 25 °C)	0,99 hPa	
Densité (à 20 °C):	1,07 g/cm <sup>3</sup>	
Densité de vapeur relative:	non déterminé	

##### 9.2. Autres informations

###### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif. non explosif conforme UE A.14

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL METHYL 3-(METHYLTHIO) PROPIONATE**

Date de révision: 06.03.2025

Code du produit: 272000

Page 5 de 9

**Autres caractéristiques de sécurité**

Taux d'évaporation: non déterminé  
Teneur en solvant: 0%  
Teneur en corps solides: 0%

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

**10.4. Conditions à éviter**

aucune

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune information disponible.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
13532-18-8	NATURAL METHYL 3-(METHYLTHIO) PROPIONATE				
	orale	DL50 mg/kg	<544	Souris	RIFM Database

**Irritation et corrosivité**

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL METHYL 3-(METHYLTHIO) PROPIONATE

Date de révision: 06.03.2025

Code du produit: 272000

Page 6 de 9

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

##### Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

##### Autres informations

Aucune information disponible.

##### Information supplémentaire

Cette substance est classée comme dangereuse dans le règlement (CE) N° 1272 (2008).

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
13532-18-8	NATURAL METHYL 3-(METHYLTHIO) PROPIONATE					
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	3,16	48 h	Daphnia pulex (puce d'eau)	Merck

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
13532-18-8	NATURAL METHYL 3-(METHYLTHIO) PROPIONATE	0,842

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

Aucune information disponible.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

##### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### Code d'élimination des déchets - Produit

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

##### Code d'élimination des déchets - Résidus

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### NATURAL METHYL 3-(METHYLTHIO) PROPIONATE

Date de révision: 06.03.2025

Code du produit: 272000

Page 7 de 9

160305 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés**

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

#### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Transport terrestre (ADR/RID)**

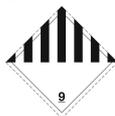
<u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u>	UN 3334
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	Matière liquide réglementée pour l'aviation n.s.a.
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	9
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	-
Code de classement:	M11

**Transport fluvial (ADN)**

<u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u>	UN 3334
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	LIQUIDE SOUMIS AUX RÉGLEMENTATIONS DU TRANSPORT AÉRIEN, N.S.A.
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	9
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	N-S
Code de classement:	M11

**Transport maritime (IMDG)**

<u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u>	UN 3334
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	AVIATION REGULATED LIQUID, N.O.S.
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	9
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	-
Étiquettes:	9



Dispositions spéciales:	960
Quantité limitée (LQ):	-
Quantité exceptée:	-
EmS:	-

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

<u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u>	UN 3334
---	---------

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL METHYL 3-(METHYLTHIO) PROPIONATE**

Date de révision: 06.03.2025

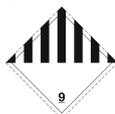
Code du produit: 272000

Page 8 de 9

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** AVIATION REGULATED LIQUID, N.O.S.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 9

**14.4. Groupe d'emballage:** III  
**Étiquettes:** 9



Dispositions spéciales: A27  
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G  
Passenger LQ: Y964  
Quantité exceptée: E1  
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 964  
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 450 L  
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 964  
IATA-Quantité maximale (cargo): 450 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles: 100 % (1070 g/l)

Directive 2004/42/CE relative à COV dans les vernis et peintures: 100 % (1070 g/l)

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 3 - présente un très grave danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,4,5,6,7,8,9,11,12,13,14,15,16.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**NATURAL METHYL 3-(METHYLTHIO) PROPIONATE**

Date de révision: 06.03.2025

Code du produit: 272000

Page 9 de 9

**Abréviations et acronymes**

Acute Tox: Toxicité aiguë

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways  
(Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation  
intérieures)

EmS: Emergency Schedules

MFAG: Medical First Aid Guide

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

VOC: Volatile Organic Compounds

SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et  
évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

**Information supplémentaire**Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie  
concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit  
est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.